



Faciliter une gouvernance inclusive

Programme d'accompagnement de co – construction des conditions d'accessibilité de son conseil d'administration

L'ouverture d'un conseil d'administration aux personnes en situation de handicap est un changement de paradigme. Sa réussite ne peut pas reposer uniquement sur les personnes en situation de handicap intellectuel. Elle implique le changement de pratiques de chacun.

Unapei Formation vous propose de co-construire vos conditions pour garantir l'inclusion et la participation des personnes en situation de handicap au sein de votre CA (programme ci-dessous).

Objectif : répondre au besoin de représentativité et de pleine participation des personnes en situation de handicap intellectuel, dans les conseils d'administration.

Public : administrateurs en exercice ou futurs, en situation de handicap ou non, professionnels, personnes de soutien

Prérequis

Aucun

Contenu :

- Etude de votre contexte via un auto - diagnostic
- Atelier de travail : réflexion sur l'accessibilité de votre CA ; co-construction de conditions d'accessibilité et de la bonne participation des personnes ; moyens à mettre en place
- Bilan post 1 à 2 CA : debrief sur les effets des mesures mises en place, améliorations

Durée : 2 jours

Intra : sur site

Groupe : 12 personnes max

Tarif : 3 000 euros TTC

En complément à cet accompagnement, UNAPEI FORMATION a proposé en 2025 des sensibilisations en visio pour les administrateurs ou futurs administrateurs en situation de handicap (personne de soutien bienvenue) sur la gouvernance (visio, 1h30).

- Association Unapei et instances de gouvernance, 1H30
- Rôles et responsabilités, 1H30

Ces vidéos sont disponibles en replay sur demande à c.bedel@unapei.org

